

## **SOUS-SECRETARIAT À LA SÉCURITÉ MULTIDIMENSIONNELLE**

Le Sous-Secrétariat à la sécurité multidimensionnelle a été créé en vertu de l'Instruction 05-13 Rev.1. Il est composé du Secrétariat exécutif de la Commission interaméricaine de lutte contre l'abus des drogues, du Secrétariat du Comité interaméricain contre le terrorisme et du Département de la sécurité publique.

### **Secrétariat exécutif de la Commission interaméricaine de lutte contre l'abus des drogues**

La Commission interaméricaine de lutte contre l'abus des drogues (CICAD), créée par l'Assemblée générale en 1986, se fonde sur les principes et objectifs énoncés dans le Programme interaméricain d'action de Rio de Janeiro contre la consommation, la production et le trafic illicite des stupéfiants et des substances psychotropes. Elle dispose d'un Secrétariat exécutif, qui a rang de département, établi par l'Instruction 05-13 Rev. 1.

Le programme de lutte contre les drogues de la CICAD, mis en œuvre par le Secrétariat exécutif, est composé des secteurs suivants : le Mécanisme d'évaluation multilatérale (MEM), la réduction de la demande, la réduction de l'offre et les formes optionnelles de développement, le développement juridique, la lutte contre le blanchiment des avoirs, le renforcement institutionnel, et l'Observatoire interaméricain des drogues. Afin de mieux cibler ses activités de formation et les études de perfectionnement, en 2005, une Unité du développement éducatif et de la recherche a été créée.

#### *Mécanisme d'évaluation multilatérale (MEM)*

Lors de sa Trente-septième session ordinaire, tenue à Santo Domingo (République dominicaine) du 26 au 29 avril 2005, la CICAD a examiné et approuvé les rapports sur les 33 pays et le Rapport continental établi après le troisième cycle d'évaluation (2003-2004) du MEM. Cette réunion a également demandé qu'une délégation de la CICAD se rende à Antigua-et-Barbuda afin d'assurer la participation de ce pays au processus du MEM. Cette visite s'est effectuée en août et a obtenu l'engagement du gouvernement de ce pays de recommencer à participer au MEM, engagement qui a été tenu.

La CICAD a élaboré et mis en œuvre une stratégie visant à promouvoir le MEM et les avantages qu'il représente pour les gouvernements, car le succès du processus dépend des multiples instances gouvernementales qui doivent fournir les informations nécessaires.

Le Groupe d'experts gouvernementaux (GEG) du MEM a tenu une réunion à Washington, en octobre 2005, afin d'examiner et évaluer les indicateurs, les procédures et le calendrier du processus du MEM et formuler des recommandations pour l'amélioration du Mécanisme. Le GEG a terminé ses recommandations en février 2006, car le quatrième cycle d'évaluation (2004-2006) commencera à la mi-2006. En novembre 2005, le GEG a analysé les informations sur les progrès accomplis dans la mise en œuvre des recommandations formulées au troisième cycle qui ont été soumises par les pays.

#### *Réduction de la demande*

Le programme de réduction de la demande privilégie, par le biais de ses programmes et de ses projets, la formation de spécialistes dans les domaines de la prévention et du traitement de la consommation abusive de drogues ainsi que le renforcement des institutions qui s'occupent de ces questions. Le Groupe d'experts sur la réduction de la demande a élaboré la publication *Es Hora de Prevenir : Lineamientos Hemisféricos de la CICAD en Prevención Escolar* (L'heure de la prévention a sonné : directives continentales de la CICAD en matière de prévention en milieu scolaire) et l'a diffusé afin qu'elle fournisse des orientations claires pour cette tâche prioritaire. Deux axes de collaboration ont été mis en

place, l'un avec l'Association internationale des Lions clubs pour la promotion de leur programme de Compétences pour la vie, l'autre avec le Centre d'information de la stratégie nationale (NSIC) des États-Unis pour le programme « Culture de la légalité ».

La CICAD a signé un accord de coopération horizontale avec le Conseil national pour la lutte contre les stupéfiants (CONACE) du Chili. Cet accord a pour objectif l'élaboration d'un programme de collaboration réciproque visant à appuyer les programmes de prévention en milieux scolaires des pays américains. Le CONACE mettra à disposition, à cette fin, son équipe de spécialistes qui a de l'expérience dans ce domaine.

#### *Réduction de l'offre*

Dans le domaine de la réduction de l'offre, la CICAD a proposé de nombreux cours de formation au contrôle des stupéfiants et des précurseurs chimiques, auxquels ont participé des fonctionnaires des douanes, des policiers et des fonctionnaires portuaires. En 2005, la CICAD a continué son appui à l'École régionale andine de renseignements anti-drogues, dont le siège est à Lima, avec deux séminaires de formation sur des questions ayant trait aux renseignements opérationnels et stratégiques. Elle a également donné un cours à l'intention des ministères publics d'Amérique centrale.

Dans le but d'améliorer le contrôle sur la distribution et l'utilisation des substances chimiques et des produits pharmaceutiques, les deux groupes d'experts qui s'occupent de ces questions ont proposé des recommandations détaillées aux pays. Un autre groupe d'expert a continué ses travaux sur les ports et les voies maritimes par rapport au transport des drogues illicites.

#### *Formes optionnelles de développement*

L'Unité de réduction de l'offre et des formes optionnelles de développement exécute et coordonne des programmes de développement dans des régions productrices de cultures illicites, telles que la Bolivie, la Colombie et le Pérou. Ces programmes s'inscrivent dans un contexte de formes optionnelles de développement intégré et durable. La CICAD a participé à une alliance novatrice entre l'Agence des États-Unis pour le développement international (USAID), l'Institut interaméricain de coopération pour l'agriculture (IICA) et l'industrie du chocolat, représentée par la Fondation mondiale du cacao (WCF), intitulée ACCESO (Andean Countries' Cocoa Export Support Opportunity) et elle va créer un Réseau andin du cacao afin d'améliorer la compétitivité et la productivité des producteurs de cacao en Colombie, en Équateur, au Pérou et en Bolivie. En 2005, l'Unité a terminé l'Étude sur le Programme de pulvérisation aérienne en Colombie, qui analyse l'impact du Programme sur la vie des êtres humains et l'environnement et elle a mené une étude en profondeur sur l'impact de différentes sortes d'herbicides utilisés dans la transformation et le raffinage de la cocaïne et de l'héroïne. Ces deux travaux scientifiques ont été présentés au gouvernement colombien. Ils ont également été examinés dans différents forums scientifiques et distribués par la voie de l'Internet.

#### *Développement juridique*

Le Programme de développement juridique a focalisé son attention sur le contrôle des armes à feu, leurs pièces de rechange, leurs composantes et leurs munitions, apportant des modifications au Règlement-type afin de renforcer les contrôles exercés sur les activités des intermédiaires. Ces initiatives découlent de la Convention interaméricaine contre la fabrication et le trafic illicites d'armes à feu, de munitions, d'explosifs et d'autres matériels connexes (CIFTA).

### *Lutte contre le blanchiment des avoirs*

Un projet conjoint BID-CICAD a collaboré en matière de formation et d'assistance technique, organisant et mettant en œuvre plusieurs ateliers à l'intention des juges et des ministères publics, des simulations de procès pour des affaires de blanchiment des avoirs, des cours de spécialisation à l'intention des policiers, des fonctionnaires des douanes et des ministères publics afin de repérer les mouvements de fonds provenant du trafic illicite des drogues. Le Programme visant à renforcer les unités de renseignements financiers a atteint ses objectifs en Amérique du Sud et se poursuit en Amérique centrale où on s'est efforcé de créer ces unités et de former leurs équipes de spécialistes. La CICAD, avec la participation des Nations Unies, a évalué la faisabilité de créer un programme interactif de formation en Amérique centrale. Le Groupe d'expert s'est réuni pour traiter de questions telles que la criminalité organisée, les techniques spéciales d'investigation, la confiscation des biens, la coopération internationale et le blanchiment des avoirs en tant que délit pénal.

### *Renforcement institutionnel*

En 2005, le Programme de renforcement des commissions nationales anti-drogues a appuyé les pays andins pour le développement et la mise en marche de leurs observatoires nationaux sur les drogues et approfondi le projet de décentralisation au profit des municipalités des stratégies nationales anti-drogues, avec le soutien financier du gouvernement espagnol. Ce projet fournit une collaboration aux bureaux centraux des commissions nationales et des municipalités sélectionnées pour la formation et l'équipement des unités décentralisées ainsi que pour l'élaboration de plans municipaux de prévention de la consommation abusive des drogues.

### *Développement éducatif et recherche*

Forte de ses huit ans d'expérience, cette nouvelle unité est parvenue à incorporer aux programmes d'études de deuxième et troisième cycles de seize écoles d'infirmerie d'Amérique latine, des aspects importants de la problématique des drogues, ce qui s'est traduit par 15.000 étudiants ayant reçu cette formation. Ce modèle de collaboration est en train d'être appliqué à d'autres types d'enseignement supérieur, à savoir les établissements de santé publique, de pédagogie et de médecine.

La CICAD a signé un mémorandum d'accord avec le Brésil qui prévoit d'appuyer les États membres désireux d'introduire des thèmes liés à l'abus des drogues dans les programmes d'études universitaires, de mettre en place des programmes de formation à la recherche, dans la modalité en ligne, à l'intention des professionnels de la santé et des secteurs apparentés et une étude pilote sur les stupéfiants, les femmes et la violence à laquelle participeront 23 universités de onze pays du Continent.

### *Observatoire interaméricain sur les drogues*

L'Observatoire interaméricain sur les drogues, qui est l'unité de la CICAD chargée de la statistique, de la recherche et de l'information, a préparé de nouvelles méthodologies pour les enquêtes sur la consommation de drogues (SIDUC) menées dans les foyers, auprès des étudiants universitaires, des patients des centres de rééducation et des salles d'urgences et fourni une assistance technique et financière à diverses enquêtes sur la consommation des drogues dans treize pays. Il a publié le Résumé statistique sur les drogues 1994-2004, qui contient des informations sur les saisies de stupéfiants, de précurseurs chimiques, de biens immeubles, sur l'élimination des cultures et les personnes arrêtées pour des délits liés aux drogues ainsi qu'une étude comparative de la consommation de drogues basée sur des enquêtes menées auprès d'étudiants dans les capitales de pays d'Amérique latine. Pendant son étape pilote, le programme dont le but est d'aider les États membres à estimer le coût humain, social et économique des drogues dans leurs pays, a produit une série d'estimations de ces coûts dans les sept pays sélectionnés. Le

rapport analytique et un manuel de méthodologies qui en découle ont été présentés au Sommet des Amériques.

### **Secrétariat du Comité interaméricain contre le terrorisme**

Le Secrétariat du Comité interaméricain contre le terrorisme (CICTE), qui a rang de département, a été créé par l'Instruction 05-13 Rev. 1.

Le Programme d'assistance technique et de formation spécialisée du CICTE est entré dans l'étape de consolidation en 2005. Comptant actuellement plus de 20 entités associées, au sein et en dehors de l'OEA, le nombre de ses programmes a augmenté substantiellement et ceux-ci abordent désormais de nouveaux domaines de son Plan de travail. De même, le Service d'assistance technique et de consultation en matière législative, assuré conjointement avec l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime, a continué de fournir des conseils pratiques aux États membres qui ont entrepris la révision de leur législation en matière de lutte contre le terrorisme et de financement des activités terroristes afin de la rendre conforme aux obligations découlant des traités internationaux et aux exigences des résolutions du Conseil de sécurité de l'ONU. Cette tâche a pris une importance particulière au fur et à mesure qu'un plus grand nombre de pays ratifient la Convention interaméricaine contre le terrorisme et les conventions des Nations Unies contre le terrorisme sur lesquelles la première est fondée. À ce jour, dix-sept États membres ont ratifié la Convention interaméricaine et seize ont ratifié les douze conventions internationales contre le terrorisme. La treizième convention, qui a trait au terrorisme nucléaire, a été ouverte à la signature en septembre dernier.

#### *Sécurité portuaire*

L'année dernière, en collaboration avec l'Administration maritime des États-Unis, l'Organisation maritime internationale, et l'Université maritime mondiale, le CICTE a formé 158 fonctionnaires de la sécurité portuaire, originaires de 30 États membres, à l'application dans les ports du code ISPS (Code international pour la sûreté des navires et des installations portuaires). Étant donné qu'un nombre croissant d'États membres sont désormais en mesure de certifier qu'ils appliquent le Code, le CICTE a ajouté de nouveaux cours à l'intention des instructeurs en sécurité portuaire et une formation plus poussée en inspection des conteneurs. Chaque année, les États membres expédient par la voie maritime 600.000 conteneurs, rien que vers les États-Unis, on considère donc que l'amélioration de la sécurité des conteneurs est un élément essentiel pour préserver la sécurité et l'efficacité des échanges commerciaux. Par ailleurs, le CICTE a lancé un programme d'évaluation exhaustive de la sécurité portuaire de quatre systèmes portuaires nationaux et, à titre de suivi, il a formulé des recommandations précises à leur sujet et organisé des formations personnalisées pour chacun de ces systèmes. Cette année, il a entrepris une série de visites de suivi afin de déterminer l'efficacité de cette formation.

#### *Sécurité des aéroports*

Le programme de sécurité des aéroports est mené parallèlement au programme de sécurité des ports. L'élaboration d'un mémorandum d'accord avec une organisation contractuelle s'est révélée plus longue que prévue. En collaboration avec l'Organisation de l'aviation civile internationale et l'Administration pour la sécurité des transports des États-Unis, le CICTE a donné une formation à 81 fonctionnaires de 24 États membres, chargés de la sécurité dans les aéroports. Cette formation a porté sur les aspects fondamentaux des normes de sécurité de l'OACI. Il a également appuyé un séminaire de l'OACI dont l'objectif était d'améliorer la capacité des États à satisfaire aux nouvelles exigences pour 2006 du programme d'inspection des bagages, intitulé Hold Baggage Screen (HBS). L'aide financière du CICTE a permis la participation de plus de vingt et un États membres qui, autrement, n'auraient pas pu assister à ce séminaire.

### *Sécurité des douanes et des frontières*

Les États membres ont reconnu le fait que le renforcement des systèmes de contrôle aux douanes et aux frontières est un élément fondamental, non seulement pour freiner les déplacements des terroristes et des matériels dangereux mais aussi pour faire face dans de meilleures conditions à la contrebande en tout genre et aux éventuelles activités de traite des personnes. Une étroite collaboration entre les services des douanes, de l'immigration et de la police est essentielle pour une gestion efficace des frontières. C'est pourquoi, le CICTE, avec la collaboration de l'Organisation internationale des migrations, a entrepris une série d'études générale sur la gestion des frontières; cinq d'entre elles ont été réalisées en 2005. Ces études offrent des recommandations détaillées aux États membres pour l'amélioration de leurs systèmes de gestion des frontières. Pour la même raison, le CICTE a dispensé une formation sur les mécanismes d'élaboration et de gestion de programmes d'intégrité professionnelle à 121 agents des douanes et d'autres services chargés de faire respecter les lois, originaires de dix-huit États membres. Enfin, dans le cadre d'un atelier organisé conjointement par le CICTE, la CICAD et le CCALA, dix-sept ressortissants de la CARICOM et deux Haïtiens, fonctionnaires des douanes et des services de répression, ont été formés à l'inspection des conteneurs et des passagers. Le Ministère de la sécurité intérieure des États-Unis a apporté un soutien fondamental à cette activité, y compris en autorisant l'accès aux installations de Port Everglades pour un entraînement pratique. Tous ces programmes aident les États membres à élaborer une doctrine opérationnelle commune et à améliorer leur collaboration.

### *Législation et assistance juridique*

Le Service d'assistance en matière législative et juridique a mis au point une approche nettement différenciée et très efficace pour aider les États membres à concilier les problèmes complexes qu'implique l'application d'une série d'accords internationaux avec les normes juridiques nationales. Pour commencer, il a organisé des réunions sous-régionales pour familiariser les gouvernements des États membres avec les exigences et les conséquences de ces conventions. Ensuite il a organisé des ateliers à l'intention des États membres, au cas par cas, qui examinent la législation en vigueur et les lois non encore votées. La dernière étape a été une formation spécialisée dispensée aux fonctionnaires du secteur judiciaire, notamment aux membres du ministère public, sur les procédures techniques liées aux conventions. L'année dernière, il a organisé une réunion sous-régionale sur les lois antiterroristes à l'intention de six États des Caraïbes orientales, six ateliers nationaux sur les lois antiterroristes et deux programmes nationaux destinés aux magistrats du parquet sur l'entraide judiciaire dans les affaires de terrorisme. Dans tous ces programmes, il a travaillé en étroite collaboration avec d'autres entités concernées au sein de l'OEA, telles que la CICAD, et avec l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime, qui est un partenaire important de ces programmes. En 2006, le Service a prévu d'étendre ce programme avec la collaboration avec le gouvernement espagnol.

### *Sécurité cybernétique*

En septembre 2005, le CICTE a organisé, à São Paulo, avec la coopération du Gouvernement brésilien, la Deuxième Réunion d'experts gouvernementaux sur la sécurité cybernétique, qui a mis la dernière main aux plans pour l'établissement d'un réseau d'alerte concernant la sécurité cybernétique dans les Amériques. Dans les semaines qui viennent, ce plan commencera à être appliqué, d'abord en établissant un réseau de matériel, en ligne, permettant d'intervenir en cas d'incidents en matière de cybersécurité (ERIS) au niveau national, puis en donnant une formation aux opérateurs d'ERIS dans chaque État membre, au fur et à mesure qu'ils seront identifiés.

### *Autres initiatives*

L'aide fournie aux États membres de la région des Caraïbes pour la préparation de la Coupe mondiale de cricket de 2007 demeure une priorité importante pour le CICTE, qui a donné, en collaboration avec le Federal Bureau of Investigation (FBI) des États-Unis, une formation spécialisée aux négociations en cas de prise d'otages à 38 policiers, originaires de douze États des Caraïbes. Il a assuré le suivi de ce cours avec la deuxième opération annuelle antiterroriste. Le thème choisi, cette année, pour cette opération qui s'est déroulée à la Jamaïque était une prise d'otages au cours d'une manifestation sportive.

En collaboration avec le Gouvernement de la Trinité-et-Tobago, le CICTE a organisé le premier séminaire de renseignement antiterroriste à l'intention des responsables de la sécurité de la région des Caraïbes. Des intervenants des Caraïbes, de l'Argentine et de la Colombie ont donné des informations, considérées comme n'étant pas secrètes, sur d'éventuels problèmes de la région, et ils ont analysé des mécanismes pour échanger des informations utiles. L'Argentine assurera, cette année, le suivi de ce séminaire avec un cours destiné à des spécialistes du renseignement.

Le Gouvernement argentin a également réalisé un séminaire régional sur l'entraide judiciaire et la coopération dans la lutte contre le terrorisme et la prévention du financement du terrorisme auquel ont assisté 65 fonctionnaires de onze États membres. Les participants ont analysé des mécanismes propres à améliorer la collaboration judiciaire entre les juges, le Parquet et la police judiciaire. En outre, le Secrétariat a appuyé la participation de la Cellule de renseignements financiers de la Colombie à l'exercice sur les typologies du Groupe spécial d'action financière (GAFI) qui a fourni une nouvelle perspective sur les tendances émergentes en matière de financement du terrorisme. Le CICTE a le statut d'observateur auprès du GAFI.

Aux fins d'établir un réseau régional des groupes d'études sur les thèmes liés à la sécurité, le CICTE a identifié et mis en contact, à ce jour, plus de 80 groupes. Il a également établi un dialogue avec des entités académiques et professionnelles s'intéressant à ces thèmes. Son site web a été entièrement rénové, ce qui a entraîné une augmentation considérable du nombre de visiteurs et de téléchargements.

### **Département de la sécurité publique**

Le Département de la sécurité publique a été créé par l'Instruction 05-13 Rev. 1. Il a pour mission de centraliser et mettre en œuvre les activités visant à combattre les nouvelles menaces contre la sécurité qui ont été décrites dans la Déclaration de Mexico sur la sécurité dans les Amériques de 2003. Il a commencé ses activités le 1er mars 2006.

Compte tenu du fait que le Département n'avait pas commencé ses activités pendant la plus grande partie de la période sur laquelle porte le présent rapport, les informations concernant bon nombre des secteurs du Département (criminalité transnationale organisée, et bandes armées ; armes à feu, munitions et explosifs ; coopération policière ; préoccupations particulières des petits États en matière de sécurité) sont des projections pour l'avenir. Les informations concernant les activités de deux secteurs du Département avant la création de celui-ci (déminage humanitaire et traite des personnes) sont présentées dans les paragraphes qui suivent.

### *Déminage humanitaire*

Le Programme d'action intégrale contre les mines antipersonnel (AICMA) a accordé un soutien à la Colombie, à l'Équateur, au Guatemala, au Nicaragua, au Pérou et au Suriname pendant la période couverte par ce rapport. L'un des résultats qu'il convient de souligner est le fait que le Suriname et le

Guatemala, avec l'appui de l'AICMA, ont achevé leurs programmes de déminage humanitaire et se sont déclarés libres de toute mine antipersonnel en mars et décembre 2005, respectivement.

Pour le volet du déminage humanitaire, le Programme a collaboré directement aux efforts déployés par les États membres bénéficiaires qui se sont traduits par la destruction de près de 9.000 mines en 2005. Il en a résulté que le Nicaragua – le pays le plus touché de l'Amérique centrale – a réalisé, à 90% environ, son objectif d'éliminer toutes les mines antipersonnel qui ont été posées sur tout son territoire pendant le conflit armé interne. Le gros des efforts du Nicaragua devrait prendre fin, d'après les prévisions, fin 2006 et les opérations de déminage devraient être complètement achevées à la mi-2007.

En 2005, des opérations de déminage ont été menées à la frontière entre le Pérou et l'Équateur. À titre de suivi de l'accord de coopération signé avec le Gouvernement colombien en 2003, un séminaire sur le déminage humanitaire a été organisé au premier trimestre 2005 dans le cadre duquel le Programme et les différents organismes concernés par le déminage ont procédé à des échanges sur les enseignements obtenus. En octobre 2005, un groupe d'instructeurs du Programme, avec l'appui de l'Organisation interaméricaine de défense (JID), a formé un groupe de 40 militaires colombiens à la détection, à la signalisation et au déminage des terrains minés. En 2006, il a été prévu de procéder au déminage de 33 autres champs de mines qui relèvent de la juridiction militaire.

En ce qui concerne les soins à dispenser à la population touchée, l'AICMA a continué de soutenir le projet d'assistance aux victimes des mines et autres engins qui n'ont pas explosé. Ce Programme s'est occupé de quelque 800 victimes, dont la plupart habitent au Nicaragua.

Enfin, dans le cadre du volet d'éducation à la prévention des populations des zones minées, l'AICMA a appuyé les campagnes de sensibilisation menées en Colombie, en Équateur, au Guatemala, au Nicaragua et au Pérou, qui ont diffusé à plus de 200.000 personnes qui habitent dans les zones touchées des informations sur le danger que représente ce fléau. D'autre part, les résultats du programme complet ont été diffusés dans la presse nationale et internationale, afin de mieux faire connaître cette initiative.

#### *Lutte contre la traite des personnes*

Au cours de la période couverte par ce rapport, la mise en œuvre des mandats énoncés dans les résolutions AG/RES. 2118 (XXXV-I/05) « Lutte contre le délit de la traite des personnes » et CIM/RES. 225 (XXXI-O/02) « Lutte contre le délit de la traite des personnes, en particulier des femmes, des adolescents et des enfants » s'est poursuivie.

Avec la collaboration de l'Organisation internationale pour les migrations (OIM), l'OEA a continué la mise en œuvre de la deuxième phase du projet contre la traite des personnes au Mexique et en Bolivie. De même, afin de sensibiliser le public au fléau que constitue la traite des êtres humains et pour que cette question soit abordée à l'échelon continental, des ateliers et des séminaires de formation et de sensibilisation ont été organisés au Belize (en avril), au Pérou (en avril), en Bolivie (en juillet et en octobre), en Équateur (en août), au Guatemala (en septembre et en décembre) et au Mexique (en mars, en mai et en octobre). Ces séminaires étaient destinés à des représentants du gouvernement s'occupant de la question, à des avocats, à des diplomates, à des membres de la police, à des fonctionnaires de l'immigration, à des représentants d'organisations non gouvernementales et des médias, à des adolescents, etc.

En Haïti, les activités ont été menées en liaison avec l'Unité de lutte contre la traite des personnes de la Police nationale d'Haïti (PNH). Le projet contribuera à la formation professionnelle de la police, au contrôle de l'utilisation des ressources internationales mises à la disposition de la Brigade de protection des mineurs et à l'organisation des activités dans ce domaine. D'autre part, le projet d'investigation sur la

traite des personnes en Haïti a démarré. Cette investigation s'efforcera de déterminer l'impact de la traite des personnes dans ce pays.

Des représentants de la Section ont fait des exposés dans de nombreuses manifestations internationales, et en particulier dans les manifestations suivantes : le Séminaire de sensibilisation et de formation à la lutte contre la traite des personnes, à Lima (Pérou), en avril 2005 ; le Deuxième Forum atlantique : Europe-Amérique, à Madrid (Espagne) ; le Séminaire de formation à Quito (Équateur), en août 2005 ; la série de séminaires sur les migrations et la traite internationale des êtres humains, aux Nations Unies, à New York, le 18 octobre 2005 ; le Premier Congrès latino-américain des forces de police pour les personnes disparues, à Santiago du Chili, du 19 au 21 octobre 2005 ; la Réunion du Comité sur la criminalité organisée transnationale, à Washington, en février 2006 ; la conférence « La traite des personnes et l'exploitation sexuelle des enfants à des fins commerciales », à Puebla (Mexique) le 1er mars 2006 ; le séminaire « Trafic illicite et traite des personnes : la nécessité de légiférer en la matière au Chili », à Santiago (Chili), le 30 mars 2006 ; le Séminaire de formation, à La Paz (Bolivie), le 31 mars 2006 ; la participation au lancement du portail électronique du Réseau latino-américain des disparus, à La Paz (Bolivie), le 25 novembre 2005 et à Belize City (Belize), le 26 avril 2006; ainsi que la participation à l'élaboration du Plan stratégique 2005-2010 du Centre interaméricain contre les disparitions, l'exploitation et la traite des personnes (CIDETT), à Lima (Pérou), les 2 et 3 février 2006.

Enfin, il convient de souligner que, conformément au mandat imparti par la résolution AG/RES. 2118 (XXXV-I/05), du 14 au 17 mars 2006, s'est tenue dans l'île de Margarita (République bolivarienne du Venezuela) la « Réunion des autorités nationales en matière de traite des personnes ».

#### *Criminalité organisée et bandes armées*

Cette Section fournit une assistance technique et juridique aux États membres pour leurs activités de lutte contre la criminalité organisée. En mars 2006, elle a fourni un appui technique au Président de la Commission spéciale sur la criminalité transnationale organisée pour l'élaboration du Plan d'action continental contre la criminalité transnationale organisée, lequel est basé sur une décision de la Commission d'adopter une approche horizontale et d'aborder tous les thèmes au lieu de la vision thématique qui avait été retenue à l'origine. La Commission, au moment où ce rapport est rédigé, continue d'analyser la version préliminaire de son Plan d'action. Une fois que celui-ci aura été approuvé par les États membres, la Section sera chargée de coordonner la mise en œuvre des mandats que les États membres confieront au Secrétariat général. Elle sera également responsable de fournir une assistance technique pour la question des bandes armées, considérées comme un phénomène indépendant de la criminalité organisée, comme le laisse entrevoir la résolution AG/RES. 2144 de l'Assemblée générale de l'OEA intitulée « Promotion de la coopération continentale pour le traitement des bandes armées ».

#### *Armes à feu, munitions et explosifs*

Ce secteur sera chargé de mettre en œuvre les mandats de l'Assemblée générale concernant les armes à feu, les munitions et les explosifs et de prêter assistance au Comité consultatif de la Convention interaméricaine contre la fabrication et le trafic illicites d'armes à feu, de munitions, d'explosifs et d'autres matériels connexe (CIFTA) pour la réalisation de ses objectifs et de ses mandats. Il fournira également une assistance technique aux États membres pour les questions liées à la prolifération, au trafic, à l'identification, à la collecte, à la gestion et à la destruction des armes à feu, des munitions et des explosifs et il fera office de centre d'information et d'observation de ces questions dans le Continent américain.



### *Coopération policière*

La Section de coopération policière aura pour mission d'améliorer la capacité technique des forces de police de la région, grâce à la coopération en matière de techniques policières, de connaissances, de pratiques optimales, de technologies et de ressources humaines. Elle organisera des séminaires et des ateliers de formation, fournira une assistance technique aux forces de police, encouragera les échanges d'informations et le dialogue entre les forces de police de la région.

### *Préoccupations particulières des petits États en matière de sécurité*

Les petits États, en particulier les petits États insulaires, possèdent des caractéristiques propres qui les rendent vulnérables et les exposent aux risques et aux menaces de nature multidimensionnelle et transnationale impliquant des facteurs politiques, économiques, sociaux, sanitaires, environnementaux et géographiques. Dans ce contexte, la coopération multilatérale constitue la manière la plus efficace pour affronter et gérer les menaces et les défis qui se posent à tous les petits États insulaires. Cette Section sera chargée de fournir un appui à ces États en matière de sécurité publique, conformément aux dispositions des résolutions de l'Assemblée générale sur les préoccupations particulières des petits États insulaires des Caraïbes.